

DEC191321DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Jocelyne Bret, administratrice financière, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marjorie Nanteuil, déléguée régionale par intérim de la délégation Côte d'Azur

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC190819DAJ du 18 avril 2019 nommant Mme Marjorie Nanteuil déléguée régionale par intérim pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 18 avril 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marjorie Nanteuil, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Côte d'Azur, délégation est donnée à Mme Jocelyne Bret, assistant-ingénieur, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 18 avril 2019

La déléguée régionale par intérim
Marjorie NANTEUIL